

VI. COMMUNE , PAROISSE UNIES PAR LE PIRE POUR UN MEILLEUR

- Des lendemains douloureux :
 - Un bourg dévasté, une paroisse réduite au silence...
 - Un certain Napoléon vient perturber les rancœurs par un décret du 5 prairial An XII (25/05/1804) ordonnant le transfert du chef-lieu de la Vendée de Fontenay le conte à la bourgade de la Roche sur Yon, en prélude à de grandes ambitions.....
 - Il faut déménager les services préfectoraux avant le 1^{er} fructidor (19/08/1804)
 - Le Préfet MERLET doit se résigner à déménager son administration dans les meilleurs délais
 - Mais la Roche est une bourgade en ruines, suite aux assauts des colonnes infernales. Il ne reste qu'une trentaine de maisons pour 450 habitants et des officiers, des hommes de loi. Peu de place pour les services administratifs.
- La commune de St André, sur les devants de la scène du nouveau chef-lieu. Un morceau de Préfecture...
 - Indirectement par le biais d'une propriété privée... le 23 thermidor An XII (20/07/1804) des bureaux préfectoraux sont installés provisoirement dans les dépendances du château de la Brossardière en partie détruit, en attendant la mise à disposition de la préfecture en 1812.
- La paroisse sans culte pleure sur ses ruines
 - Qui ont quand même une âme : la cloche
 - Mais le 16 messidor An XII (4/07/1804) le citoyen sous-préfet demande « l'enlèvement de la cloche qui devient inutile à St André, pour la transférer à l'église de la Roche (église St Hilaire, route de Saumur) sans suite.....
 - Le concordat de 1801, rétablit la paix religieuse (sous certaines conditions) mais le culte n'est pas possible à St André. Les paroissiens vont à l'église St Hilaire (du vieux la Roche) puis à St Louis en 1829.
- 7 juillet 1817 : l'église est remise à la commune

UNIES PAR LE PIRE

Petit retour en arrière

- 1845 (15/04) - un conseil municipal piqué au vif...En prenant connaissance du mémoire, rédigé par le maire de BOURBON VENDEE (1), traduction.....raccourcie : « Vous n'avez pas d'église, pas de cimetière, pas de paroisse, nous annexons votre commune ».

Nota : L'ANNEXION « SUGGEREE » a été refusée.

La situation : les paroissiens Ornaysiens sont contraints d'être « fidèles » à St Louis...pour combien temps encore ? Les démarches pour obtenir les services d'un vicaire de Bourbon sont restées vaines. « Depuis de trop longues années, un grand nombre d'habitants est pénétré du besoin de rétablir à St André, le culte religieux.

Le temps passe...jusqu'à ce courrier du 10 février 1949, du maire de NAPOLEON qui demande à St André de contribuer aux dépenses du culte, étant donné les services rendus à ses paroissiens.

- 1849(04/03) – le conseil municipal est invité à réfléchir à nouveau sur cette importance question de « l'attente » des habitants, qui fait partie des attributions du conseil et ce, compte tenu, de la participation aux frais de culte sollicitée par NAPOLEON de Vendée.

Résumé de la libération :

1 – « Jamais l'instruction de la religion qui éclaire, concilie et moralise, n'a été »
« plus nécessaire qu'à cette époque de troubles et de déplorables égarements. »

2 – « l'érection de la commune en succursale (2) sera un moyen d'y entretenir et d'y »
« fortifier l'esprit de paix, d'attachement au devoir et au travail qui sont dans les »
« habitudes de la population ».

3 – « l'érection en succursale sera aussi un moyen de maintenir et de consolider le »
« principe d'existence communale, qui est pour les habitants, ainsi qu'ils l'ont bien »
« fait voir récemment, l'objet d'un attachement traditionnel et fortement implanté »
dans les mœurs ».

4 – « la population de la commune qui est de 797 habitants paraît suffisante pour »
« motiver et pour accueillir, le rétablissement du service religieux ».

- 1853 – renaissance de la paroisse, sans passer par la succursale, avec la nomination de l'abbé Charles Renaud. Première messe célébrée dans une salle restaurée de la vieille église.

PROCES VERBAL DE BENEDICTION : « l'an 1853, 18^{ème} jour de septembre, 18 »
« dimanche après la pentecôte, nous curé soussigné, de la paroisse de Saint André »
« d'Ornay, délégué par Monseigneur Bailly, évêque de Luçon, à l'effet de bénir une »
« église provisoire, dans la susdite paroisse, dépourvue d'église et de prêtre depuis 62 ans....en « attendant la construction d'une nouvelle église...etc. »
Je curé, soussigné : CH. Renaud

COMMUNE, PAROISSE ONT BIEN ETE, SE TROUVENT UNES PAR LE PIRE....LE MEILLEUR ETANT ENCLENCHE....

(1) Les dénominations de la Roche sur Yon (dictionnaire des noms et lieux de Vendée - 1998)

- XV siècle : La Roche sur Yon
- 10 fructidor an XII (28/08/1804) : NAPOLEON
- Avril 1814 (pendant 15 jours) : La Roche sur Yon
- Avril 1814 (suite) : Bourbon Vendée
- Avril à juin 1815 : NAPOLEON
- Juillet 1815 : Bourbon Vendée
- 1848 : NAPOLEON
- 1852 : NAPOLEON Vendée
- Septembre 1870 : La Roche sur Yon

(2) Succursale, solution anti-annexion du territoire communal ?

Pour comprendre, recours à la « loi organique du 18 germinal an X (8/04/1801) qui distingue deux types de paroisses :

- Les cures, dont les titulaires sont inamovibles.

Les succursales, dont les pasteurs, portent le titre de desservants, ils sont amovibles au gré de l'évêque.

Le recours de « l'érection en succursale », donc avec un pasteur desservant était bien le moyen de maintenir, de « consolider le principe d'existence communale ».

(1) Changement de dénominations – voir page suivante.

LA NOUVELLE EGLISE, L'EGLISE ACTUELLE EN QUATRE TEMPS

PLANS CI-APRES

En route vers l'église de 2013

1 – 1854 : construction d'une grande salle rectangulaire (Bénédiction le 24 décembre 1954). 24 m de long, 9 m de large, terminée en 1855, consacrée le 15/09/1855. Le sol est en terre battue ; la couverture en ardoise, sans voute, laisse passer la chaleur en été, le froid et l'humidité en hiver.

2 – 1856/1857/1858 – Entrée nord, sur une avancée de 3 mètres.

Construction d'un clocher, surmonté d'une flèche et de quatre clochetons au-dessus de deux chapelles latérales (à gauche fonds baptismaux, à droite l'escalier d'accès au clocher) le plafond est garni d'une voute en bois peint. Percement de quatre baies (1) pour avoir de la lumière. Mais il faut consolider les murs par des contreforts extérieurs. En 1886, un problème, selon le rapport de l'architecte M. LIBAUDIERE : « mauvais état des maçonneries résultant de malfaçons, du percement des baies, des mauvaises liaisons entre parties neuves et anciennes. Trop de charges menace de ruine. » TRAVAUX URGENTS : des chainages pour stopper l'écartement des murs, consolider la jonction clocher nef.

(1) En réalité 6 baies (3 de chaque côté).

3 - Agrandissement par le transfert.

Pour réparer l'oubli de l'Abbé Amédée GAUTREAU, l'oubli de sa contribution à l'agrandissement de l'église (découverte grâce à la clef de voute portant ses initiales)

- 1877 – l'église est trop petite. Le projet d'agrandissement depuis plusieurs années n'est retenu qu'en 1877. Objectif : économiser afin de pouvoir dans un avenir le plus proche possible, agrandir l'église.
- 1878 – décès de l'Abbé Charles RENAUD. Successeurs l'abbé Théophile PERRACHE (1878), l'abbé Amédée GAUTREAU (1887).
- 1891 – on fait les comptes. Une souscription est lancée près de la population. L'architecte est choisi, M. LIBAUDIERE.

➤ 1892 – (31/01) approbation du plan qui ajoute un chœur et un transept, construits dans des proportions différentes à l'existant prévu à remplacer. C'est le commencement de l'église qui avancera au rythme des ressources. Un droit de passage pour les propriétés sud reste à régler. Aboutissement seulement en 1893 (un an plus tard). Entre temps l'abbé Prosper BROCHARD est nommé à St André en 1892.

➤ 1894 – 7 janvier : les autorités approuvent définitivement la construction de l'église, de la Sacristie.

3 février : lancement des travaux.

7 mai : bénédiction de la première pierre par l'évêque de Luçon (Mgr CATTEAU), alors que les fondations sont en cours, avec des complications.

25 novembre : les travaux traînent....il y a des problèmes de non-conformité, de surcouts, de négligences. Il faut « marchander »...

➤ 1895 – janvier : constat de désintéressement par l'architecte. Déficit. Recours près du conseil Municipal.

27 octobre : transept et cœur achevés. Bénédiction par l'évêque.. .Mais le chantier de l'église prévu, s'arrêtera là, faute de moyen. La « grange » (améliorée) de 1854, assurera, encore un certain temps, la liaison avec le clocher.

Les documents en notre possession :

- Citent l'abbé Renaud décédé le 21 mai 1878 et passent à l'abbé Attarit arrivé le 10/09/1893, auquel on attribue la décision de construction d'une nouvelle église (au moins de son agrandissement). Si l'abbé Gautreau est à l'honneur avec sa clé de voute, c'est sans doute parce qu'il a eu une influence. L'abbé Attarit a été le constructeur d'un projet bouclé

4 - Coût :

91445 francs (selon les sources de la préfecture du 8 mai 1905)

Payés par :

L'état	9000 frs
La commune	1000 frs
L'emprunt	12000 frs
L'abbé Artarit	4200 frs
La fabrique (1)	22245 frs
La souscription	43000 frs

- (1) (Fabrique : instance de décision, constituée de personnes nommées par l'évêque pour administrer les biens d'une église (supprimée par la loi de séparation de l'église et de l'état du 9 décembre 1905)

5 – 1908 – l'église de Saint André ? On va en rester là, mais elle va connaître d'autres soucis.....

Nota : un document très détaillé sur le financement de l'église attribué à l'abbé Avril, ci-joint en annexe.

